

L'Hôtel de la Marine, une splendide renaissance

L'Hôtel de la Marine est connu de tous, mais ce week-end (12-13 juin 2021) il ouvrira pour la première fois de son histoire ses portes au grand public. Un événement.

Après quatre années de restauration, l'Hôtel de la Marine reprend vie et ouvre enfin au public. Construit sous Louis XV, initialement pour servir de garde-meuble, la Marine y installe son administration au moment de la Révolution, et donne son nom à l'imposant bâtiment de la Place de la Concorde.

Plusieurs pièces datant du XVIIIe et du XIXe siècle ont traversé les temps et sont magnifiquement restaurées, on pourra voir des chambres dont une recouverte de miroirs, un bureau, une grande salle de bal et la magnifique loggia ouvrant sur la place de la Concorde. Une touche contemporaine tout à fait réussie est apportée par la verrière de l'architecte Hugh Dutton au-dessus de la cour de l'Intendant.

Outre ce patrimoine restauré, l'Hôtel de la Marine accueillera (à l'automne) une exposition d'objets d'art du monde entier avec la Collection Al Thani (du nom de la famille royale du Qatar), et dès son ouverture un restaurant gastronomique, un café, ainsi qu'un espace de coworking (2e, 3e et 4e étage) accueillant 50 entreprises.

Le financement de l'opération s'avère extrêmement économe des deniers publics, il faut le signaler, avec une subvention de 10 millions d'euros seulement sur un budget global de 130 millions. Le reste provient des recettes propres avec 20 millions de mécénat (dont la Fondation Al Thani), 20 millions de redevances publicitaires, et un emprunt de 80 millions qui sera remboursé par la location d'espaces aux entreprises (le coworking, pour une durée de 14 ans) et les recettes de billetterie.

On peut trouver cette privatisation des dépenses pour un bâtiment public éventuellement excessive, il faudra notamment juger sur pièces de la légitimité et de la qualité de la Collection Al Thani à figurer dans ce lieu, et peut-être que les trois étages d'espaces au coworking aurait pu accueillir des espaces d'exposition (par exemple du mobilier, puisque nous sommes dans le garde-meuble de Louis XV) peut-être dans quatorze ans à l'issue du contrat de location.

La billetterie comprend deux tarifs, pour les salons et la loggia (13 euros), ou pour le « grand tour » avec l'ensemble des pièces (17 euros, ça commence à chiffrer). Mais notons que la Cour d'honneur sera ouverte à tous sans droit d'entrée.